

OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

Politique de protection des renseignements personnels et de la vie privée.

Adoptée par le conseil d'administration
le 12 septembre 2023

Responsable de la protection des renseignements personnels
et de la vie privée

Geneviève Bouchard, coordonnatrice générale

coordination@oasisdesenfants.com

514-374-9111 poste 104

La présente politique fait état des engagements et des obligations de l'Oasis des enfants de Rosemont, situé au 2555 rue Holt, Montréal, H1Y 1N4 en regard aux renseignements personnels des personnes membres, employées, bénévoles et contractuelles.

La présente politique décrit :

1. Les renseignements collectés par l'Oasis des enfants de Rosemont (ci-après nommé « l'organisme »);
2. Les modalités d'utilisation et de partage de ces renseignements;
3. Les obligations et droits des personnes membres, employées, bénévoles et contractuelles (ci-après nommées « personnes prestataires».);
4. Les mesures de sécurité mises en place par l'organisme;
5. Les termes et conditions accompagnant la présente politique;
6. Les modalités de modification relativement à la présente politique;
7. Les modalités de contact pour toute question ou commentaire relativement à la présente politique.

L'Oasis des enfants de Rosemont s'engage à recueillir, utiliser ou communiquer les renseignements personnels des personnes prestataires en conformité avec la présente Politique et les lois applicables au Canada et au Québec.

Cette politique est liée à un formulaire de consentement (Annexe 1) attestant la compréhension des personnes prestataires de la présente politique et de son usage. La personne prestataire peut obtenir plus d'informations à propos de nos pratiques et retirer son consentement à tout moment, sous réserve de restrictions juridiques et contractuelles et d'un préavis raisonnable, en contactant notre Responsable de la protection des renseignements personnels à vieprivee@oasisdesenfants.com. À noter qu'en absence de consentement et/ou de divulgation de certains renseignements personnels, il est possible que l'organisme ne soit plus en mesure de fournir les services demandés ou de remplir ses obligations légales et/ou fiscales envers la personne prestataire.

Portée de la Politique

Cette politique s'applique aux renseignements personnels collectés, communiqués, stockés et traités relativement aux personnes prestataire et selon les moyens suivants :

- Via nos formulaires d'inscription des services payants, de même que le formulaire d'adhésion à l'organisme;
- Dans les courriels, textos ou messagerie web, ainsi que via nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok)
- Par le biais d'appels vidéo, d'appels téléphoniques ou de discussions formelles et informelles avec les employées de l'organisme;
- Via notre site internet, notre plate-forme de dons en ligne et toute autre plate-forme existante ou à venir.

1 - COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Un renseignement personnel est une information associée spécifiquement à une personne physique et qui peut servir à l'identifier, soit directement ou soit indirectement.

Dans le cadre de notre prestation de services et/ou de nos obligations légales et fiscales, nous collectons généralement les renseignements suivants :

Membres (parents et enfants)	Employé.es	Bénévoles	Contractuel.les
<ul style="list-style-type: none">• Nom et prénom des enfants;• Nom et prénom des parents 1 et 2;• Date de naissance de l'enfant;• Adresse postale du parent 1 et 2;• Numéro de téléphone du parent 1 et 2;• Adresse courriel du parent 1 et 2;• Numéro d'assurance sociale du parent 1;• Contact d'urgence (tiers);• Éléments relatifs au dossier médical au besoin;• Éléments relatifs au dossier social au besoin;• Revenu familial déclaré au besoin;	<ul style="list-style-type: none">• Nom et prénom;• Adresse postale;• Numéro de téléphone;• Adresse courriel;• Date de naissance;• Contact d'urgence;• Numéro d'assurance sociale;• Éléments du dossier médical au besoin;• Situation familiale au besoin;• Coordonnées bancaires;• Antécédents judiciaires;	<ul style="list-style-type: none">• Nom et prénom;• Adresse postale;• Numéro de téléphone;• Adresse courriel;• Contact d'urgence;• Date de naissance au besoin;• Antécédents judiciaires au besoin;	<ul style="list-style-type: none">• Nom et prénom;• Adresse postale;• Numéro de téléphone;• Adresse courriel;• Numéro d'assurance sociale au besoin;• Coordonnées bancaires au besoin.• Antécédents judiciaires au besoin;

Les renseignements personnels de la personne prestataire peuvent être collectés par les voies suivantes :

- Formulaire d'inscription aux services payants;
- Formulaire d'adhésion;
- Formulaire de renseignements personnels;
- Formulaire de contact du site internet;
- Communications par la poste, courriel ou téléphone;
- Réseaux sociaux;
- Sondage de satisfaction;
- Infolettre;
- Via des tiers sur consentement (référence d'un organisme partenaire, école, intervenant externe, etc.).

2 - MODALITÉS D'UTILISATION ET DE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements personnels des personnes prestataires sont collectés par l'organisme à ces fins :

- Établir une prestation de service payant (création de la fiche client de la famille, facturation, détermination du tarif du service, adhésion, etc.);
- Permettre à l'organisme de remplir ses obligations financières, fiscales et/ou légales (émission de relevés fiscaux et de relevés d'emplois, émission de la paie, remboursement et/ou autres transactions bancaires, antécédents judiciaires, etc.);
- Répondre à un besoin nommé par la famille relativement à une prestation de service interne et/ou externe (référencement, plan de service, etc.);
- Communiquer avec la personne prestataire via courriel, téléphone, textos, réseaux sociaux et/ou par l'envoi de l'infolettre de l'organisme;
- Maintenir des sauvegardes de nos bases de données procéder à l'archivage;
- Se conformer aux lois et règlements applicables.

Partage des renseignements personnels

L'organisme accorde une importance particulière au partage des renseignements et peut les transférer dans les situations suivantes :

- Ressource comptable externe et prestataire de paiements;
- Prestataires de services de vérification d'antécédents judiciaires;
- Anciens et futurs employeurs;
- Prestataires de services permettant la conformité aux lois et règlements en vigueur;
- Partenaires, organismes gouvernementaux et autorités réglementaires, organes judiciaires, ordres professionnels, associés, agents, avocats ou autres représentants pour le respect des obligations légales auxquelles nous sommes soumis ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, que ce soit dans le cadre d'une procédure judiciaire ou d'une procédure administrative ou extrajudiciaire ;
- À toute autre personne en vertu de ce qui est permis et/ou imposé par la loi.

Dans les situations suivantes, le consentement de la personne prestataire pour le partage n'est pas requis :

- Assurer l'intégrité physique et vitale de la personne;
- Se conformer à une décision de justice ou à toute autre demande contraignante;
- Faire valoir une créance;
- Enquêter sur une rupture de contrat ou une infraction à la loi;
- Prévenir, arrêter ou détecter une fraude;
- Se conformer à l'article 39 de la Loi sur la Protection de la jeunesse qui stipule que *“Tout professionnel qui, par la nature même de sa profession, prodigue des soins ou toute autre forme d'assistance à des enfants et qui, dans l'exercice de sa profession, a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis au sens.*

La base juridique de l'organisme pour le traitement des données peut être l'une ou plusieurs des suivantes :

- Le consentement écrit et/ou verbal de la personne prestataire;
- Lorsque cela est nécessaire pour remplir que l'organisme puisse remplir ses obligations légales et/ou fiscales;
- Lorsque cela est nécessaire pour sauvegarder les intérêts vitaux de la personne usagère et/ou ceux d'un tiers.

Pour de plus amples renseignements sur la protection de vos renseignements personnels et vos droits afférents, vous pouvez communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada ou la Commission d'accès à l'information du Québec.

- Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (www.privcom.gc.ca)
- Commission d'accès à l'information du Québec (www.cai.gouv.qc.ca)
-

3- OBLIGATIONS ET DROITS DES PERSONNES PRESTATAIRES CONCERNANT LEURS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les principaux droits des personnes prestataires concernant leurs renseignements personnels sont les suivants :

- Le droit d'accès;
- Le droit de rectification;
- Le droit à la désindexation;
- Le droit de restreindre le traitement des renseignements personnels;
- Le droit de s'opposer au traitement des renseignements personnels;
- Le droit à la portabilité des données;
- Le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle;
- Le droit de retirer son consentement.
-

La personne prestataire a le droit d'obtenir la confirmation que l'organisme traite ses données personnelles et, le cas échéant, d'avoir accès à ses renseignements, ainsi qu'à certaines informations supplémentaires. Ces informations supplémentaires comprennent des détails sur les finalités du traitement de renseignements personnels, les catégories de renseignements personnels concernés et les destinataires des renseignements personnels. Pour autant que les droits et libertés d'autrui ne soient pas affectés, une copie des renseignements personnels consignés sont disponibles sur demande, dans un délai de trente jours ouvrables.

Dans le cas où la personne prestataire souhaite revoir, vérifier, corriger ou retirer son consentement à l'utilisation de ses renseignements personnels, elle peut envoyer un courriel à l'adresse info@oasisdesenfants.com pour demander l'accès, la correction ou la suppression des renseignements personnels fournis à l'organisme, ainsi que la raison de ce retrait.

La personne usagère peut demander l'effacement de ses renseignements et selon un délai raisonnables dans les cas de figure suivants :

- Les renseignements personnels ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles ils ont été collectés ou sont traités d'une autre manière;

- La personne prestataire retire son consentement à un traitement de renseignements personnels;
- La personne prestataire s'oppose au traitement de renseignements personnels en vertu de certaines règles applicables en matière de protection des renseignements personnels;
- Les renseignements personnels ont été traités de manière illégale.

Il existe toutefois des exclusions au droit à l'effacement. Les exclusions générales comprennent les cas suivants où le traitement de renseignements personnels est nécessaire :

- À l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information;
- Pour se conformer à une obligation légale et/ou fiscale;
- Pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

De son côté, la personne prestataire s'engage :

- À s'assurer de la véracité et de l'exactitude des renseignements partagés;
- À communiquer dans un délai raisonnable de tout changement ou modification aux renseignements personnels;
- À obtenir un consentement préalable dans le cas du partage des renseignements personnels d'un tiers.

4 - SÉCURITÉ ET CONSERVATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Sécurité

Les renseignements personnels que l'organisme collecte sont conservés dans un environnement sécurisé. L'Oasis des enfants de Rosemont a adopté des mesures appropriées afin de préserver la confidentialité des renseignements personnels et de les protéger contre la perte ou le vol, ainsi que l'accès, la communication, la reproduction, l'utilisation ou la modification non autorisés, en tenant compte, notamment, de leur sensibilité et des fins auxquelles ils sont employés. De plus, l'organisme exige que chaque employé, mandataire ou représentant respecte la présente politique. Pour assurer la sécurité des renseignements personnels des personnes prestataires, l'organisme a recours, entre autres, aux mesures suivantes :

- Protocole SSL (Secure Sockets Layers);
- Accès protégé aux bureaux, aux documents, aux serveurs et aux ordinateurs ;
- Utilisation de mot de passe dans le cas de partage de documents sensibles;
- Pare-feu ;
- Utilisation de réseaux de données protégés avec double entrée (mot de passe et identification ;
- Ententes de confidentialité avec les employé.es ;
- Serveur canadien.

L'Oasis des enfants de Rosemont s'engage ainsi à maintenir un haut degré de sécurité en intégrant les dernières innovations technologiques permettant d'assurer la confidentialité des communications avec la personne prestataire afin d'assurer la protection de ses données personnelles et éviter qu'elles ne soient consultées, utilisées ou divulguées sans autorisation.

Toutefois, comme aucun mécanisme n'offre une sécurité maximale, une part de risque est toujours présente lorsqu'on utilise Internet pour transmettre des renseignements personnels.

L'Oasis des enfants de Rosemont tient un registre des incidents de confidentialité à jour et prendra contact avec toute personne prestataire dont les renseignements personnels seraient l'objet d'un tel incident et présentant un risque de préjudice sérieux.

Conservation

Les renseignements personnels de la personne prestataire ne seront pas conservés au-delà des raisons pour lesquelles ils ont été recueillis. L'organisme respecte la période de conservation des renseignements personnels conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les renseignements personnels sont conservés tant qu'ils sont utiles par rapport à la finalité de leur collecte.

Veuillez contacter notre responsable de la protection des renseignements personnels pour avoir plus de détails quant aux délais de conservation de renseignements personnels particuliers.

5 - AUTRES TERMES ET CONDITIONS QUI ACCOMPAGNENT CETTE POLITIQUE

Antispam

L'Oasis des enfants de Rosemont respecte les exigences de la *Loi canadienne anti-pourriel* (CASL). L'utilisateur comprend qu'il peut consentir expressément ou tacitement à recevoir des messages de l'organisme.

Pour se désinscrire de la liste de diffusion de nos communications électroniques, il suffit de cliquer sur le bouton "Se désinscrire" au bas de nos messages électroniques.

Prise de décision automatisée

L'Oasis des enfants de Rosemont ne traite aucune donnée à caractère personnel de manière automatisée et n'utilise pas les données personnelles des personnes prestataires à des fins de prise de décision automatisée.

Mineurs de moins de 14 ans

La collecte, le partage, la modification et ou la ratification de renseignements personnels de personnes mineures de moins de 14 ans doit absolument faire l'objet d'un consentement parental écrit ou verbal.

Dans le cas où l'organisme aurait collecté ou reçu des renseignements personnels de mineurs de moins de 14 ans sans le consentement préalable de leurs parents, la validité des renseignements devra faire l'objet d'un consentement parental dans un délai de 48 heures, en foi de quoi les renseignements seront effacés.

Toutefois, l'organisme étant tenu des respecter ses obligations légales, notamment relativement à la Loi sur la Protection de la Jeunesse, les situations suivantes pourraient entraîner une exclusion à cette clause :

- La sécurité et l'intégrité physique et vitale de la personne mineure est compromise;
- Les employé.es et/ou bénévoles ont des raisons raisonnables de croire que la sécurité et ou l'intégrité de la personne mineure ou d'un tiers est compromise.

Loi applicable

La présente politique est régie par les lois québécoises et canadiennes applicables. Ces lois s'appliquent sans donner effet à quelque principe que ce soit relatif au conflit de lois.

Divisibilité

Chaque disposition de la présente politique forme un tout distinct de sorte que toute décision d'un tribunal à l'effet que l'une des dispositions de la présente politique est nulle ou non exécutoire n'affecte aucunement la validité des autres dispositions de la présente Politique ou encore leur caractère exécutoire.

6 - MODIFICATIONS À LA PRÉSENTE POLITIQUE

Cette politique sera ponctuelle mise à jour. Dans le cas où des modifications importantes à la façon dont l'organisme traite les données personnelles des personnes prestataires, un avis public sera émis par courriel, via l'infolettre et les réseaux sociaux.

7 - CONTACT

Afin d'exercer ses droits prévus par la présente politique ou nous adresser toute autre question ou plainte concernant les pratiques de l'Oasis des enfants de Rosemont en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels la personne prestataire peut nous contacter à l'adresse suivante :

Par courrier à :

Oasis des enfants de Rosemont
Responsable de la protection des renseignements personnels
2555, rue Holt
Montréal, Qc H1Y 1N4

Par courriel: info@oasisdesenfants.com

L'organisme a mis en place des procédures pour recevoir et répondre aux plaintes ou aux demandes de renseignements concernant le traitement de renseignements personnels, la conformité à la présente politique et aux lois applicables en matière de protection de la vie privée. Pour discuter de la conformité à la présente Politique, toute personne prestataire est invitée à contacter le responsable de la protection de la vie privée de l'organisme en utilisant les données de contact indiquées ci-dessus.